



**Avis de concours pour le recrutement d'un organiste titulaire
Cathédrale Sainte-Geneviève - Saint-Maurice de Nanterre**

30 et 31 janvier 2025

Description de l'orgue disponible sur le site

<https://inventaire-des-orgues.fr/detail/orgue-nanterre-cathedrale-sainte-genevieve-fr-92050-nante-stgene1-x>

Description du poste

L'organiste titulaire de l'orgue de la cathédrale a pour mission d'accompagner les messes dominicales (samedi 18h15, dimanche 9h, 11h et parfois 18h30) ; les obsèques (environ 65 par an), les mariages (5 à 10 par an), les offices de la nuit et du jour de Noël, les offices de la semaine Sainte, la Veillée Pascale et le Jour de Pâques, l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint, ou encore les célébrations diocésaines (messe chismale, ordinations, appel décisif, confirmations, ...).

Compétences musicales et liturgiques :

L'organiste titulaire de l'orgue de la cathédrale doit :

- avoir une solide connaissance de la liturgie,
- avoir de solides compétences en accompagnement, harmonisation, improvisation, écriture
- choisir des œuvres adaptées aux temps liturgiques
- savoir transposer une partition,
- savoir accompagner et transposer le chant grégorien
- savoir s'adapter à l'accompagnement de l'assemblée, de la chorale paroissiale, de la chorale africaine, du chœur diocésain, de chanteurs bénévoles ou professionnels,
- avoir des compétences relationnelles et organisationnelles : l'organiste est amené à collaborer avec différents acteurs liturgiques (sous l'autorité de l'archiprêtre de la cathédrale, en collaboration avec ses vicaires, chantres, chœurs, services diocésains ...), il sera doté d'une facilité de contact, d'un esprit de dialogue, de collaboration et d'une grande souplesse pour faire face à toutes les situations exceptionnelles qu'impose la vie liturgique de la paroisse cathédrale,
- veiller au suivi de l'instrument et de son entretien avec le facteur d'orgue en coordination avec la mairie et la paroisse.

Contrat et salaire

L'organiste titulaire est un salarié de la paroisse Sainte-Geneviève. Un contrat dans lequel sera fait mention des charges relatives à cette fonction sera établi entre les deux parties. La rémunération sera mensuelle et conforme à la grille en vigueur dans la Zone Apostolique de Paris et accompagnée d'une fiche de paie.

Une période d'essai d'un mois est prévue à la signature du contrat et pendant la première année un rendez-vous trimestriel sera fixé pour faire le point.

Modalités du concours

Un dossier de candidature sera adressé avant le 31 décembre 2024 minuit par voie électronique (accueil@cathedralenanterre.fr) et comprendra :

- le CV du candidat à jour
- une lettre de motivation
- la copie des diplômes musicaux
- tout autre document jugé utile

Les candidats seront informés par mail de la bonne réception de leur candidature dans la semaine qui suivra l'envoi de celle-ci. Après étude des dossiers, chaque candidat présélectionné recevra avant le 15 janvier 2025 par mail une convocation précise pour les épreuves du concours.

Ils seront invités à participer aux épreuves mentionnées ci-dessous les 30 et 31 janvier 2025 :

- interprétation de la fugue, extraite de Fantaisie et fugue en sol mineur de J.S. Bach (BWV 542), ainsi qu'une œuvre au choix du candidat (6 à 8 mn),
- accompagnement de chants d'assemblée, avec improvisation de préludes, interludes et postludes (en présence d'un chantre),
- accompagnement d'un chant grégorien et courte paraphrase improvisée ,
- accompagnement d'un psaume (en présence d'un chantre),
- harmonisation à vue d'un choral,
- réduction d'une partition de chœur à 4 voix,
- accompagnement de répons "au vol",
- exercice de transposition.

Ces épreuves seront suivies d'un entretien d'une quinzaine de minutes avec le jury.

Remarques : Les candidats disposeront chacun les jours précédents d'un créneau de 2h de répétition pour se familiariser avec l'instrument, en fonction de l'agenda de l'église. Les chants seront communiqués aux candidats juste avant l'épreuve, avec mise en loge de 30 minutes sans instrument.